



La ville, ressource de son développement

Paul BOINO, maître de conférence à l'Institut d'Urbanisme de Lyon, Université Lumière Lyon II, février 2005.

Parler de métropoles et de stratégies métropolitaines renvoie à des fonctions de commandement ou de régulation publiques et privées : sièges sociaux, organismes internationaux ; ou encore à l'économie de l'innovation (R & D, laboratoires de recherche, etc.). Dans cette perspective, le tourisme semble être un choix second que l'on opère à défaut de pouvoir briguer les activités véritablement métropolitaines.

Non seulement le tourisme semble être décalé, mais les atouts emblématiques qui agissent sur l'attractivité de la ville dans l'un et l'autre cas semblent a priori de natures différentes : d'un côté le haut niveau de qualification de la main d'œuvre, la qualité du tissu économique, la co-présence d'instance de régulation ou encore d'innovation ; de l'autre l'animation, l'événementiel, le patrimoine... Seule la question des infrastructures de communication semble faire lien, créer un pont entre ces deux types d'activité.

L'examen des politiques de développement mises en œuvre par la plupart des métropoles européennes, tout comme les dynamiques territoriales économiques et sociales par rapport auxquelles elles se déploient montrent toutefois que le hiatus apparent entre tourisme et fonctions métropolitaines est en large part illusoire. Les deux sont étroitement liées.

A partir des années 1980 et surtout 1990, la plupart des villes européennes ont eu tendance à développer des politiques touristiques, pour en faire non pas une idée neuve, mais plutôt une idée forte du développement métropolitain, c'est-à-dire un axe, un levier stratégique à part entière. Au cours de ces années, les gouvernements locaux ont renouvelé en profondeur leur mode d'actions sur la ville. Ils ont renversé la perspective en faisant du territoire dont ils ont la charge, non plus seulement l'objet problématique de leur intervention, mais aussi la source de son propre développement ou plus

précisément encore une ressource stratégique au service de leur action¹. C'est dans ce renversement dialectique que s'inscrit l'essor du tourisme. Il permet l'essor d'un nouveau secteur d'activités urbaines ainsi qu'une valorisation d'ensemble de la ville tant pour ses habitants que pour l'extérieur, renchérissement qui abonde ipso facto au positionnement international de la cité.

C'est ce renversement dialectique que nous proposons de questionner ici. Sa prise en compte nous permettra de mieux saisir l'intérêt et le rôle actuel du tourisme dans les stratégies de développement métropolitaines, ainsi que d'en pointer certaines limites ou risques. Nous nous appuierons pour ce faire sur les cas de plusieurs grandes villes européennes.

1. Développement, internationalisation et renouvellement des activités

La plupart des stratégies de développement métropolitain mises en œuvre par les villes européennes sont fortement marquées par les considérations économiques. Les objectifs poursuivis sont souvent analogues, ce qui s'explique en partie de part l'existence de réseaux de coopération comme INTERACT ou les EUROCITES, en partie par un contexte politico-économique (mondialisation, construction européenne, etc.) relativement similaire, en partie enfin par la généralisation d'un cadre de pensée libéral.

Cet intérêt des collectivités locales pour les questions économiques est relativement nouveau du moins en France. La plupart des villes de ce pays ne se sont dotées de services de développement économique qu'à compter de la fin des années 1970 et leur ambition n'était encore que de participer à la mobilisation générale contre la montée du chômage². Il faut attendre la fin des années 1980, voire le début de la décennie suivante pour que s'affiche la volonté de développer une stratégie globale de développement et ce dans une perspective d'internationalisation³.

La montée du chômage, la mobilité croissante des activités et des ménages, les incertitudes qui en découlent⁴ ont participé de cette évolution ; d'autant plus fortement que dans le même temps, l'Union Européenne a eu tendance à considérer les villes

¹ Healy P., 2002,

² Noisette P., 1990 ; Novarina G., Martin S., 1990,

³ Bonneville M., Buisson M.A., Commerçon N., Rousier N., 1992,

⁴ Bouinot J.(dir), 1987,

comme des acteurs majeurs du développement territorial, à travers sa politique régionale et ses fonds structurels⁵, alors qu'à l'inverse, les États ont de moins en moins garanti la prospérité des agglomérations.

Ce tropisme économique doit cependant être relativisé. Dans le tableau ci-dessous, nous avons synthétisé les objectifs des stratégies de développement mises en œuvre par les quinze villes du groupe de travail EDURC des Eurocités, en respectant tant que faire se peut, la manière dont ils ont été énoncés.

⁵ P. 41 Le Galès P., 2003,

Tableau XXV Objectifs des stratégies de développement de quinze villes européennes	
Barcelone (Espagne)	Une région métropolitaine solidaire, active et orientée vers le développement durable Augmenter le taux d'emploi Ville du savoir mis à la portée de tous les citoyens et capitale dans les secteurs des nouvelles activités et des services Une région qui garantit la cohésion sociale et qui stimule la culture participative des citoyens
Bilbao (Espagne)	Identifier les opportunités dans les secteurs économiques nouveaux Connecter l'économie et la société civile Offrir un système de gouvernement ouvert au partenariat Animer le processus de revitalisation urbaine et environnementale
Birmingham (Royaume-Uni)	Assurer le développement économique Opérer une régénération urbaine Améliorer l'image de la ville Développer le partenariat et la mobilisation citoyenne pour leur ville
Brno (République Tchèque)	Le développement durable associant économique, social et environnement La cohérence entre les politiques locales, régionales et nationales L'engagement politique des élus La participation active des citoyens et le partenariat public-privé
Leeds (Royaume-Uni)	Mettre les gens en valeur : donner aux habitants la possibilité de développer leur potentiel Etre compétitif au niveau international Faire de la ville un centre accessible grâce à un système intégré de transport Veiller sur l'environnement Opérer la régénération de certains quartiers Développer les technologies de l'information
Lille (France)	Faire de la ville une métropole internationale Améliorer les infrastructures de transports pour faire de la ville un nœud de communication majeur dans l'espace européen Améliorer le cadre de vie Assurer le développement économique Favoriser la cohésion sociale et territoriale
Lyon (France)	Réduire les décalages entre l'identité historico-culturelle de la ville et la société lyonnaise actuelle Favoriser les initiatives au service du développement et de l'emploi Favoriser la diffusion des nouvelles technologies d'information et de communication Développer la concertation et le partenariat Faire de l'agglomération une métropole de premier plan en matière d'activités liées aux problématiques environnementales
Malmö (Suède)	Conserver l'unité de la Scanie Promouvoir la compétitivité régionale Exploiter la situation géographique régionale Encourager l'esprit d'entreprise
Munich (Allemagne)	Assurer et promouvoir l'emploi et la prospérité économique Améliorer la coopération dans la région, renforcer la compétitivité de l'espace économique Renforcer la politique sociale de la ville pour assurer la paix sociale Renforcer le rôle des quartiers Enrayer l'étalement urbain Conserver à Munich sa physionomie propre Assurer et améliorer la mobilité pour tous les usagers, maîtriser la circulation en l'adaptant à la ville
Nancy (France)	Le développement économique et universitaire Les infrastructures de transport et de communication La qualité de vie, la culture et le rayonnement de l'agglomération La politique de la ville et la cohésion sociale
Nantes (France)	Construire une métropole de niveau européen en favorisant l'intégration de Nantes et de St-Nazaire Promouvoir le développement économique de l'aire métropolitaine Renforcer les activités portuaires
Stockholm (Suède)	La réduction des émissions polluantes, des niveaux sonores, des émissions toxiques L'amélioration des procédés de production La sensibilisation au respect de l'environnement La préservation de la qualité des réserves d'eau
Stuttgart (Allemagne)	Favoriser l'insertion de la région métropolitaine dans le système économique global
Turin (Italie)	Intégrer l'aire métropolitaine dans le système international Construire un gouvernement métropolitain Développer la formation et la recherche comme ressource stratégique ; Promouvoir l'emploi Promouvoir Turin comme ville de la culture, du tourisme et du sport Améliorer la qualité de vie urbaine
Utrecht (Pays Bas)	Améliorer les services à l'enfance Améliorer l'aide aux populations les plus démunies et aux toxicomanes Diminuer la délinquance, par une politique de prévention Améliorer la formation et l'insertion professionnelle Développer les loisirs, équipements et manifestations sportives et culturelles Aider au retour à l'emploi des chômeurs Développer les services et équipements pour adapter la ville à l'accroissement de sa population

Source : EDURC, 2000

Certaines agglomérations, comme Stockholm ou Utrecht ne formulent pas véritablement d'objectifs économiques. La première se centre sur les questions environnementales, la seconde sur le social. À l'inverse, Stuttgart est entièrement tournée sur cette question. Entre ces deux extrêmes, la plupart des villes tentent d'associer développement économique, cohésion sociale, démocratie et protection de l'environnement.

Comme l'ont fait remarquer B. Jouve et Ch Lefèvre⁶, les considérations économiques n'absorbent donc pas la totalité des agendas politiques locaux. Celles-ci sont néanmoins prégnantes. La manière dont les gouvernements urbains articulent leurs différentes préoccupations, les rapports de causalité explicitement ou implicitement opérés entre essor économique, développement social et même protection du cadre de vie indiquent que si le développement économique n'est pas une fin en soi pour les collectivités locales, il est cependant considéré comme un objectif majeur car appréhendé comme déterminant le devenir plus global des villes dont ils ont la charge⁷.

Cette thématique économique est aujourd'hui étroitement articulée à celle de l'internationalisation, et non pas, ou plus, à celle du développement local endogène. Les gouvernements locaux cherchent dans l'ensemble à renforcer leur agglomération en tant que centre de consommation (centres commerciaux, multiplex, centres de loisir, spectacles, grands projets urbains, culture) et de commandement (sièges de grandes entreprises, d'organismes publics)⁸ de niveau, si ce n'est toujours mondial, du moins continental. À leur sens, désormais, «*les villes doivent de plus en plus faire valoir leurs atouts et montrer leurs spécificités particulières de manière à rayonner, à être lisibles sur la scène internationale*»⁹. L'internationalisation de la ville est en d'autres termes perçue comme une condition *sine qua non* de son développement.

Dans cette perspective, les gouvernements locaux ont une nette tendance à vouloir favoriser l'essor de nouvelles activités, en l'occurrence les hautes technologies (notamment les biotechnologies et les nouvelles technologies d'information et de communication), ainsi que le tourisme d'affaire et d'agrément. Loin de les opposer, la plupart des villes concilie ces deux secteurs d'activité dans une seule et même quête

⁶ Jouve B. et Lefèvre Ch., 1999,

⁷ EDURC-EUROCITES, 2000-b,

⁸ Harvey D., 1989,

d'attractivité des activités et des populations, tant l'internationalisation de la cité est perçue comme essentielle dans le contexte actuel. A l'inverse est-il intéressant de relever, que seules deux villes, Birmingham et Stuttgart affichent explicitement l'ambition de conserver leurs activités préexistantes comme un enjeu majeur de leur stratégie de développement, ce qui ne signifie évidemment pas que les autres gouvernements locaux tentent d'évincer à tout prix les secteurs préexistants. Le primat donné au développement exogène sur le développement endogène est cependant frappant et mérite d'être relevé.

Un double postulat explique cette orientation dominante à vouloir concilier tourisme et hautes technologies ainsi qu'à renouveler les activités de sa ville.

1.1 Loi de Vernon et métropolisation

Le premier postulat est que les activités de hautes technologies permettent de renouveler la base économique d'une cité. Constats empiriques et analyses théoriques montrent en effet qu'elles se localisent de façon privilégiée dans les métropoles des pays développés, alors qu'à l'inverse les activités matures ont tendance à être délocalisées, comme le veut la théorie du cycle de vie du produit de Vernon. Chercher à attirer ce type d'entreprises permet en conséquence de maintenir des activités productives dans la ville, tout en lui permettant de conserver une position dominante dans le cadre d'une division internationale du travail centre-périphérie¹⁰.

Les politiques touristiques, notamment d'affaire interviennent ici comme un choix raisonné permettant tout à la fois de rendre plus visible, plus lisible et plus attrayante la cité à l'échelle internationale et le cas échéant de faire essayer la ville à des décideurs économiques qui pourront peut-être ainsi avoir envie de s'y installer et/ou établir l'activité qu'ils dirigent. Elles contribuent en d'autres termes à l'attractivité de la cité et œuvrent en cela indirectement mais néanmoins clairement au renouvellement de ses activités.

Cette stratégie de renouvellement si elle est fondée pose néanmoins certaines questions dont il faut avoir conscience, même si elle n'est pas appliquée de façon univoque, re-

⁹ p. 2 EDURC-EUROCITES, 2000-b,

¹⁰ Storper M., 2000,

disons-le. Cet examen même rapide va nous permettre de percevoir que l'intérêt des activités touristiques en la matière va bien au-delà de la seule question de l'image de la cité. Elles permettent jusqu'à un certain point de réguler certains problèmes induits par l'essor des hautes technologies tout en accentuant l'attractivité de la ville en ces domaines.

- Comme le rappelle P. Veltz¹¹, la frontière entre activités routinières susceptibles d'être délocalisées et activités non routinières est par nature mouvante. Elle se déplace incessamment en vertu justement du cycle de Vernon. L'activité innovante que l'on cherche à attirer aujourd'hui, sera demain routinière, après-demain obsolète. Ce n'est toutefois pas en tant que tel que ce cycle de vie inévitable d'une activité pose question mais dans ses implications en termes d'emplois et de production de richesse. De son émergence à son déclin, la capacité d'une activité à fournir des emplois et à tirer réellement le développement d'une cité est variable : faible au départ, importante par la suite, puis décroissante. La course à l'accueil des activités les plus innovantes peut dès lors avoir pour effet de déstabiliser la base économique d'une agglomération en privilégiant les activités émergentes, mais de ce fait, faiblement pourvoyeuses d'emplois et de richesses pour l'ensemble de la ville, tout en incitant à partir les entreprises certes en phase de maturité, mais au cœur de l'activité économique présente de la cité. Ce risque est d'autant plus important lorsque les secteurs existants sont considérés comme nuisant à l'attractivité de la ville vis-à-vis des activités espérées.

Ce risque est beaucoup plus important en matière d'activités de hautes technologies, que par rapport au tourisme. Les premières ont tendance en effet à fournir un nombre relativement limité d'emplois et qui plus est très qualifiés. Le tourisme tant d'agrément que d'affaire, activité de service par nature, a en revanche une capacité plus importante à produire des emplois, des emplois en outre diversifiés au niveau des qualifications. L'essor des activités touristiques nonobstant leur contribution à l'image de la cité a de la sorte une certaine capacité à limiter les effets de polarisation des qualifications que génèrent les hautes technologies. Elles permettent en d'autres termes de juguler le chômage structurel qui peut résulter d'une transformation trop rapide des secteurs d'activités présents dans la ville.

¹¹ Veltz P.,2002-b,

- Les activités de haute technologie, toutefois, ne sont pas toujours forcément intéressées pour s'établir dans les villes des pays développés. Les considérations économiques et géopolitiques qui président à la localisation de ces entreprises sont beaucoup plus fluctuantes que ne le voudraient les modèles économiques. Au cours de ces dernières années, certaines firmes innovantes se sont ainsi localisées au Mexique, au Brésil, en Chine ou encore en Hongrie¹². Elles pallient dans ces pays les carences de leur environnement local par une intensification de leurs interactions translocales, de la même manière du reste que les entreprises corses tendent à développer plus de liens avec les entreprises du continent qu'avec celles de l'Ile de Beauté¹³.

Ces localisations dans des pays émergents nous rappellent incidemment que l'attractivité des aires métropolitaines des pays développés ne procède pas d'un hypothétique effet gravitationnel dont les entreprises ne pourraient s'abstraire. Il découle d'un choix sans doute contraint par un certain nombre de déterminants, mais d'un choix malgré tout, à travers lequel les entreprises mettent en balancement les avantages et inconvénients d'une localisation dans une aire métropolitaine ou dans une autre, mais aussi en dehors de celles-ci.

Un des enseignements essentiels des nouvelles formes de territorialisation des activités complexes est à ce propos que les métropoles sont privilégiées dans la mesure et seulement dans la mesure, où les entreprises peuvent accéder là à un ensemble complexe d'externalités, composé d'autres firmes innovantes, de différents biens collectifs locaux (marché de main d'œuvre qualifiée et diversifiée, infrastructures de communication, centres de recherche, etc.) mais aussi d'entreprises à l'activité sans doute plus routinière mais pourtant utiles à leur compétitivité. Bien plus encore, puisque c'est moins la juxtaposition d'entreprises, d'équipements, d'infrastructures et de main d'œuvre même de haute qualité qui fonde l'attractivité d'une ville, que la richesse des interactions entre ces différents éléments, comme le rappellent les trajectoires divergeantes suivies par la route 128 près de Boston et la Silicon Valley en Californie¹⁴.

Dans cette perspective, les politiques touristiques apparaissent d'un intérêt non négligeable dans la mesure où elles contribuent à l'amélioration des biens collectifs

¹² Vetz P., 2002-b,

¹³ Torre A., 2000,

¹⁴ Saxenian A.L., 2000,

locaux (rentabilisation des infrastructures de transport, des équipements publics et privés, hôtellerie, services) et plus globalement encore à la qualité générale de l'environnement urbain tant au plan morphologique (embellissement de la ville), que socio-économique (événementiel, capacités d'accueil de populations internationales,...).

1.2 Théorie de la base et développement économique

Le second postulat de ces politiques de renouvellement des activités est que l'aptitude d'une ville à exporter des biens et des services est le moteur de sa croissance. Cette idée directement issue de la théorie de la base de Hoyt, a été adaptée aux nouvelles réalités économiques des villes par B. Planque¹⁵ ainsi que P.Y Léo et J. Philippe¹⁶ au début des années 1990.

Schéma VI
Le système économique métropolitain



Source : Léo P.Y., Philippe J., 1993

Une distinction est opérée entre des activités qui tirent leur revenu de leurs échanges avec l'extérieur (activités de base), et celles qui répondent aux besoins intérieurs de la ville (activités urbaines ou induites). Seules les premières sont à même de faire varier la richesse globale d'une agglomération. Si elles se développent, leurs bénéfices s'accroîtront provoquant ipso facto une augmentation de la richesse d'ensemble de la cité. L'activité des secondes en revanche, est par nature un jeu à somme nulle pour une agglomération. Les échanges marchands entre un commerce de détail et un ménage provoquent un transfert monétaire entre ces deux agents économiques, mais ne changent rien au volume global des richesses détenues dans ce territoire. Ce sont enfin les échanges entre activités basiques et activités intermédiaires et urbaines ainsi que la consommation des salariés des activités exportatrices qui sont à même d'engendrer une diffusion interne des gains réalisés par les premières au gré de leurs échanges extérieurs.

Conformément à ce cadre analytique, les stratégies de développement des villes européennes tendent donc à privilégier les activités exportatrices : les hautes technologies et le tourisme. Les gouvernements urbains considèrent que cela aura un effet d'entraînement plus général sur l'essor de leur cité : développement d'activités induites mais aussi percolation progressive des richesses produites à l'ensemble du corps social (*trickle down theory*).

De nombreuses études de cas montrent que ce schéma théorique n'est malheureusement pas aussi certain¹⁷.

- La capacité des activités exportatrices a engendrer l'arrivée d'autres activités ou encore à favoriser le développement endogène d'autres activités de base n'est pas toujours aussi importante qu'on pourrait l'espérer. Le bilan de la politique de déconcentration industrielle menée tout d'abord par décret au cours des années 1950, puis à travers l'action de la DATAR à compter de 1964 est à cet égard édifiant.

Ces mesures ont fortement contribué à la diffusion d'entreprises de production notamment dans les régions peu industrialisées (Centre, Bretagne, Basse-Normandie), mais sans contribuer pour autant à l'homogénéisation du territoire. Les établissements déconcentrés ont été essentiellement des unités de production concrète. Les activités de commandement et de conception sont restées très concentrées.

L'idée néanmoins, fut que l'arrivée de telles activités allait avoir des effets d'entraînement sur l'activité économique de ces territoires en induisant l'arrivée d'autres firmes productives d'une part, ainsi que l'essor endogène d'activités plus ou moins liées aux entreprises délocalisées d'autre part. Dans cette perspective, nombre d'études se sont essayées à estimer les activités induites que ne manquerait pas de générer l'implantation de ces nouvelles activités.

L'exemple de Fos-sur-mer est sans doute particulièrement caricatural, mais néanmoins magistral. L'INSEE-Marseille et l'observatoire économique de Marseille estimaient en 1967, que l'implantation du complexe industrialo-portuaire allait générer entre 18.000 et 40.000 emplois directs, ainsi que 19.000 à 52.000 emplois

¹⁵ Bernard Planque, 1994,

¹⁶ Léo P.Y., Philippe J., 1993,

¹⁷ May N., 1986.

industriels indirects. Le taux d'entraînement prévu était donc de 109 à 130%. La réalité a été tout autre. En 1982, seuls 9.000 emplois directs avaient été créés et n'avaient induit que 1.000 emplois industriels indirects, soit un effet d'entraînement d'à peine 10%¹⁸. Au cours de ces années, l'essentiel des créations d'emplois enregistrées dans la région marseillaise a été en fait dans le bâtiment, les travaux publics et les services aux ménages, c'est-à-dire dans les secteurs induits par la croissance démographique globale, à laquelle a contribué, en partie seulement, la construction du complexe industrialo-portuaire.

Cet exemple indique que l'installation d'une activité exportatrice, aussi grande soit-elle, et plus globalement le développement exogène, ne provoque ni mécaniquement, ni immédiatement l'arrivée ou l'essor d'activités de base connexes (l'industrie chimique par exemple dans ce cas). Cela n'induit pas non plus forcément le développement endogène d'activités intermédiaires (services aux entreprises). L'effet d'entraînement le plus sûr concerne essentiellement les services aux ménages.

- Cet essor réel, mais relativement limité à la seule sphère des services aux personnes ne remet pas seulement en cause la théorie de l'*industrie industrialisante* ou plus globalement des *effets d'entraînement*. Il bouscule également celle de la *percolation des richesses*.

La situation bruxelloise montre bien malheureusement, la manière dont le mécanisme se grippe alors. Le développement des fonctions internationales a produit ici un accroissement sensible du nombre d'emplois et des richesses détenues par l'ensemble de la ville grâce au double essor des fonctions politico-administratives et au tourisme d'affaire liés l'une et l'autre à la construction européenne. Cette ville est aujourd'hui classée comme une des régions les plus riches d'Europe.

Pourtant ceci n'empêche pas une large part de sa population d'être en situation de pauvreté économique et de précarité d'emploi : 25% de la population la plus pauvre se partagent 8% de l'ensemble des revenus alors que les 25% les plus riches en détiennent 48%. Les contrastes sont non seulement forts entre ces deux extrêmes, mais ils se sont même accrus depuis les années 1980¹⁹.

¹⁸ Planque B., 1983,

¹⁹ Commission Communautaire Commune de la Région Bruxelles-Capitale, 1998,

L'analyse de l'évolution de la structure de l'emploi permet de comprendre le mécanisme qui a engendré cet accroissement des disparités, alors même que la ville dans son ensemble connaissait un important développement économique.

Les créations d'emplois ont été enregistrées pour l'essentiel dans les secteurs de l'éducation, des transports et télécommunication, des services collectifs, de la santé et de l'action sociale, de l'administration publique, parapublique et de certains services privés aux entreprises (notamment le secteur para-diplomatique). Les pertes quant à elles ont été particulièrement importantes dans les activités financières, le commerce, la construction et l'industrie. Ces trois derniers secteurs employaient une main-d'œuvre relativement peu qualifiée qui n'a réussi que partiellement à retrouver un travail dans les activités en développement.

Même si elle n'est pas au chômage, une autre partie de la population active bruxelloise se trouve en situation de précarité importante si ce n'est de sous-emploi. De 1996 à 1998, les trois quarts des emplois créés étaient en effet temporaires ou à temps partiel. Ces emplois précaires sont particulièrement concentrés dans les services aux personnes et le commerce de détail, dont participe le secteur du tourisme. À l'autre bout du spectre social, les emplois créés les mieux rémunérés sont fortement liés aux activités européennes et occupés par des actifs qualifiés venus d'autres pays²⁰.

La construction européenne a en définitif permis une régénération de l'économie bruxelloise, mais sans induire pour autant une percolation des richesses à l'ensemble du corps social. Ses capacités à entraîner l'installation d'autres secteurs d'activités exportatrices dans la ville sont relativement faibles. Le développement d'activités intermédiaires reste limité. Les services financiers tendent même à partir.

L'effet d'entraînement le plus tangible porte sur les services aux personnes dont participe le tourisme, mais la dégradation (contrats à durée déterminée, intérim, temps partiel) des conditions d'emplois et de rémunération dans ces secteurs est telle, que cela a eu pour effet de limiter la diffusion des richesses à l'ensemble de la population de cette ville, voire d'accentuer les inégalités socio-économiques.

Le développement de Montpellier, avec ses 18% de chômeurs, aurait pu également être pris en exemple. Il correspond en large part à ce modèle de développement où celui de la ville ne rime pas forcément avec celui de l'urbain.

²⁰ Commission Communautaire Commune de la Région Bruxelles-Capitale, 1998,

Les cas empiriques qu'il nous a été donné d'étudier montrent en somme les limites d'un développement urbain uniquement tiré par les activités de commandement ou de hautes technologies, même complétées par un important secteur touristique. Ces dernières si elles permettent à des populations peu ou pas qualifiées d'accéder à un emploi ne réduisent en rien les risques de polarisation sociale.

De fait, les villes qui réussissent, tant bien que mal à maintenir un développement relativement partagé, à limiter l'accroissement des inégalités socio-économique, si ce n'est les effets d'exclusion comme Barcelone ou Lyon possèdent une base d'activités beaucoup plus diversifiée non seulement horizontalement (nombre de secteurs d'activité), mais aussi verticalement (types d'emplois proposés). Cette diversification loin d'être un handicap, ou encore la marque d'une certaine incapacité à s'inscrire dans la division internationale du travail entre aires métropolitaines (les grandes villes mondiales sont également multi-spécialistes) représente leur principal atout non seulement au plan social, mais aussi au niveau économique, car ceci leur permet notamment de résister relativement mieux que les villes trop spécialisées aux crises sectorielles.

2- Les ressources de la valorisation de la ville

Pour mener à bien leurs stratégies d'internationalisation, les gouvernements urbains européens²¹ n'ont que très marginalement la capacité d'intervenir directement sur le système économique. La monnaie est de compétence soit nationale, soit européenne, tout comme le droit du commerce et celui du travail (type de contrats de travail, durée, rémunération minimale,...). Les contenus des formations professionnelles et de l'éducation sont généralement de compétence nationale ou régionale. La fiscalité enfin est fortement encadrée par les Etats, notamment en France où une partie des recettes fiscales locales (vignette automobile et peut-être demain la taxe professionnelle) a été remplacée par une augmentation des dotations globales de fonctionnement.

De façon directe²², les collectivités locales ne peuvent agir que sur une partie de la fiscalité qu'ont à acquitter les entreprises et les ménages (le taux et dans certains pays

²¹ Monographies des stratégies de développement de 15 villes européennes (Bilbao, Stuttgart, Turin, Munich, Malmö, Birmingham, Barcelone, Stockholm, Nancy, Utrecht, Lille, Leeds, Nantes, Brno, Lyon) réalisées dans le cadre d'un groupe de travail au sein du réseau des Eurocités ;

²² Voir à ce propos, Demazière Ch., 1996, et 2002,

également l'assiette des impôts locaux). Elles peuvent également octroyer quelques aides directes ou indirectes en faveur des entreprises ; l'efficacité de ces mesures restant du reste encore largement à prouver²³. Pour l'essentiel, les gouvernements urbains ne peuvent donc intervenir qu'à la marge du système économique (environnement, accueil des entreprises et des actifs, animation du développement économique local) et avec les quelques outils dont ils disposent (aménagement, communication, infrastructures, équipements et services publics locaux,...).

Les projets cités en exemple par le groupe de travail EDURC des Eurocités (tableau ci-dessous) sur les politiques de développement métropolitain au sein des Eurocités montrent les leviers qu'affectionnent plus particulièrement les gouvernements urbains pour promouvoir leur cité. Au-delà de quelques particularités, des récurrences fortes apparaissent.

²³ Veltz P., 2002-a,

Tableau XXVI Principaux projets liés au développement international de quinze villes européennes	
Barcelone	Développement des musées, Agrandissement de l'aéroport ; extension du port, Reconquête du front de mer ; requalification des quartiers dégradés, notamment centraux Jeux Olympiques en 1992 et programme de régénération urbaine lié Forum universel des cultures en 2004 Nouvelles infrastructures de transport à l'échelle de la région métropolitaine
Bilbao	Ouverture du musée Guggenheim en 1997, Nouveau palais des congrès et de la musique Euskalduna en 1999 Construction d'un nouvel aéroport de 25 000 m ² Requalification de la rive gauche du fleuve Construction d'un métro
Birmingham	Centre d'exposition nationale depuis 1972, ouverture d'un centre international de congrès en 1992, de 11 salles et 27000 m ² Projet Millennium Point (centre de loisir et d'apprentissage autour des hautes technologies) Ouverture du palais national des sports jusqu'à 12000 places Requalification des canaux, mise en place de bateaux mouches Réhabilitation du centre-ville, Réseau Midland de transport régional Démarche City Pride lancée en 1995
Brno	Construction du parc technologique Tchèque : bureaux, recherche et industrie légère Réhabilitation de quartiers dégradés Aménagement d'espace de loisir
Leeds	Consolider la position de la ville comme 2 ^e centre financier et juridique britannique après Londres Faire de la ville un centre international pour les affaires, la formation, le tourisme et la culture Développer les technologies de l'information, l'architecture et design, les arts et le patrimoine les médias, le secteur de la santé et les activités productives
Lille	Candidature au JO de 2004, Lille 2004 ville européenne de la culture Euralille : centre d'affaire et d'échanges, centre commercial, salle de congrès, exposition, spectacles Programme « Ville renouvelée » : Requalification du canal de Roubaix et de Tourcoing, équipements universitaires, réhabilitation de quartiers dégradés
Lyon	Développer le tourisme d'affaire (Cité internationale,...) Extension de l'aéroport Embellissement des espaces publics, Charte écologie urbaine, politique culturelle (biennales de la danse et de l'art contemporain, ...) Musée des Sciences et Société sur la Confluence Aménagement du site de Gerland : pôle scientifique, pôle sportif et zone de loisir
Malmö	Réalisation d'un pont entre Malmö et Copenhague en 2000, et d'un tunnel urbain prévu en 2006, extension du réseau de transport public Renouvellement urbain au port de l'ouest (reconversion d'une friche industrielle en vaste quartier d'habitat) Exposition internationale « Bo01 » : exposition européenne de l'habitat Construction d'une nouvelle université
Munich	Développer le tourisme d'agrément (fête de la bière, ouverture du parc de loisir Olympic Spirit) Construction d'un nouvel aéroport Requalification du quartier de la gare centrale, des anciennes casernes, de la zone de Theresienhöhe
Nancy	Célébration de l'« Année de l'école » en 1999 (400000 visiteurs) Réaménagement de la gare,
Nantes	Projet Ville-Port à Saint-Nazaire : construction de logements, bureaux et commerces, ainsi que d'équipements culturels et touristiques Renforcer la dynamique festive et événementielle ; culture et sportive Développer le chantier naval de St Nazaire, l'aéronautique Renforcer l'enseignement supérieur
Stockholm	Construction d'une nouvelle autoroute, Régénération d'un quartier central Hammarby Sjöstad
Stuttgart	Réalisation d'un complexe de loisir grand public (SI Centrum) Projet Stuttgart 21 : Réaménagement de la gare Reconversion d'une friche industrielle de 109ha en plein centre ville Politique de marketing territorial portée par la Société régionale de développement économique Nouveau centre de congrès et d'exposition

Turin	Restructuration du réseau de chemin de fer Le Lingotto : reconversion d'un bâtiment de Fiat (architecte Renzo Piano) en centre multifonctions Equipements culturels en périphérie Politique de marketing territorial : Torino Internazionale Réhabilitation du quartier de la Porta Pallazzo
Utrecht	Réaménagement du centre multifonctions (extension de la gare, centre de congrès, centre d'affaires, centre de loisir, centre commercial, salle de concert) Candidature pour être ville européenne de la culture Mise en place d'un système de transport régional Projet Leidsche Rijn lancé en 1997 : construction de 30000 logements, de bureaux, de zones d'activités et commerciales

Source : EDURC-EUROCITES, 1998-2000

Un certain nombre de projets ont des objectifs relativement classiques. Ils visent à améliorer l'intégration de la ville dans le système-monde.

- A défaut de pouvoir réellement influencer sur la carte des lignes aériennes, les infrastructures aéroportuaires sont agrandies (construction d'un nouvel aéroport de 25000 m² à Bilbao, d'un nouvel aéroport à Munich). Les gouvernements locaux investissent de même dans les transports ferrés (réaménagement de la gare de Nancy, gare TGV de Nantes) et routiers (construction d'une nouvelle autoroute à Stockholm).
- Ils s'efforcent également d'accroître leur capacité d'accueil et d'améliorer l'environnement direct des entreprises. De nouvelles zones d'activités souvent spécialisées sont construites (Pôle scientifique de Gerland à Lyon, Extension du complexe portuaire de Barcelone, Parc technologique Tchèque de Brno) ; des complexes tertiaires bâtis (Euralille, qui regroupe un centre d'affaires, une salle de congrès, la gare TGV, des bureaux ; Munich, ...). Les capacités d'accueil des salles de congrès sont agrandies (Ouverture d'un palais des congrès en février 1999 de 2200 places à Bilbao, d'un centre multifonctions Lingotto à Turin, d'un nouveau palais des congrès de 6500 places à Munich,...) ; les parcs d'exposition étendus (Création d'un parc de 65 ha à Stuttgart, Extension du parc des expositions de Lyon à plus de 100000m²). Ces grands travaux servent tout à la fois à rendre possible l'arrivée de nouvelles activités, mais aussi d'un point de vue communicationnel, à indiquer les ambitions de la ville, c'est-à-dire les types de spécialités qu'elle souhaite avoir dans le système monde.

- Cet effort se couple avec un investissement tout aussi important dans l'amélioration qualitative de l'environnement des firmes. Des postes et des structures d'animation du tissu économique local sont mis en place (Birmingham, Turin, Lyon, ...). Certains gouvernements urbains tentent même d'accroître le niveau de qualification de leur population et ainsi leur dotation factorielle, en améliorant la formation et l'insertion professionnelle (Utrecht, Turin, ...) ou encore en développant l'enseignement supérieur (Doublement de l'école polytechnique de Turin, création d'une nouvelle université à Malmö).

Parallèlement à ces politiques généralement prises en charge par les directions économiques des collectivités locales, d'autres projets visent pour leur part à améliorer l'image de la ville, ainsi que son cadre de vie.

- Pour être visible au niveau international, les gouvernements urbains mettent en place une politique marketing. Ils peuvent même constituer à cette fin des organismes de communication autonomes (Turin, Stuttgart). Un grand nombre de villes s'appuie aussi ou tente de s'appuyer sur le retentissement de grands événements sportifs, culturels et politiques : accueil de grands événements d'audience internationale comme les sommets du G8 ou encore les Jeux Olympiques (Birmingham, Lyon, Lille, Turin, Barcelone, Utrecht), subventionnement d'une équipe de football de renom (Turin, Barcelone, Lyon, ...), accueil de biennales.
- Pour améliorer le cadre de vie, les gouvernements urbains tentent de préserver les espaces naturels périphériques (Malmö, Stockholm), de réhabiliter les espaces fluviaux et maritimes (Plan bleu à Lyon, réhabilitation des canaux à Birmingham,...) ; de requalifier les quartiers dégradés (réhabilitation du centre-ville de Birmingham, requalification des quartiers anciens à Turin) ; de traiter les friches industrielles (requalification de la rive gauche de Bilbao, d'une friche de 109 ha à Stuttgart, ...) ou encore d'embellir les espaces publics (Plan Lumière et places à Lyon, aménagement des quais des canaux à Birmingham).

- Cet embellissement tout azimut de la ville se conjugue enfin, avec un effort sensible pour améliorer son animation. Les loisirs urbains (Bateaux mouches à Birmingham, complexe de loisir Olympic Spirit à Munich), le sport de haut niveau (Barcelone, Turin), les équipements (musée Guggenheim à Bilbao) et les événements culturels à fort rayonnement (Biennale de la danse à Lyon, biennale d'art contemporain de Venise), sont particulièrement privilégiés tout à la fois comme vecteurs d'image, d'animation, et d'augmentation de la fréquentation touristique.

Ces six grands objectifs sont mis en œuvre de façon préférentielle à travers quatre types d'actions : les grands projets, l'événementiel, la patrimonialisation et l'animation culturelle. Ces actions-types sont ici artificiellement séparées. Elles sont en réalité étroitement intriquées. Nous nous permettons toutefois de les distinguer pour la commodité de l'exposé.

- Inconnus ou exceptionnels jusqu'au milieu des années 1980²⁴, les **grands projets urbains** sont considérés comme un mécanisme efficace pour conduire une démarche stratégique intégrant plusieurs partenaires. Ils offrent l'avantage de polariser des investissements privés dans la ville et agissent de la sorte comme des pôles de croissance. Le Centre international de congrès de Birmingham en est un bon exemple : 200 millions d'euro d'investissement public ont attiré le même montant d'investissements privés²⁵. Ces grands projets permettent par ailleurs de mener conjointement la régénération des quartiers dégradés (friches industrielles du front de mer de Barcelone) ou encore d'améliorer les infrastructures de transport (pont entre Malmö et Copenhague) tout en accentuant l'internationalisation de la cité (connexion au système monde, intégration dans la nouvelle division internationale du travail, attractivité des ménages et des entreprises, valorisation de l'image de la ville)
- Les **grands événements** pour leur part, sont souvent utilisés comme un accélérateur de développement. L'exemple type est ici sans doute les jeux

²⁴ Newman P. et Thornley A., 1996,

²⁵ EDURC – EUROCITE, 2000-a

Olympiques de Barcelone en 1992²⁶, qui ont été l'occasion de mettre en œuvre un programme global de régénération de cette ville.

Les grands événements permettent de la sorte de mettre en œuvre de vastes projets de renouvellement urbain, de les rentabiliser dans des temps plus réduits au vu de la masse de visiteurs qu'ils peuvent attirer, de faire parler de la ville sans avoir à financer la totalité de la campagne médiatique, de modifier l'image de la cité sur l'extérieur (Lille capitale européenne de la Culture) et de renforcer la mobilisation des populations autour de leur ville.

D'un point de vue plus organisationnel, ils permettent aussi de renforcer l'ingénierie de développement et la culture de projet au sein des collectivités locales. Ils favorisent un certain décloisonnement entre l'aménagement, le développement économique, et d'autres politiques sectorielles comme le sport et la culture.

- **L'embellissement de la ville** quant à elle, vise non seulement à améliorer le cadre de vie des habitants mais aussi, voire surtout à la patrimonialiser pour en faire un élément d'attractivité à part entière. Le tourisme en effet, tend de plus en plus à être considéré comme un secteur d'activité à part entière et un vecteur d'image pour une ville.

Les exemples de Venise ou encore d'Amsterdam montrent qu'ils peuvent attirer encore plus de monde que les activités événementielles et ce, non pas sur un laps de temps réduit mais de façon relativement constante. Ces deux villes rappellent aussi combien le patrimoine architectural et urbain peut participer de la notoriété et de l'image globale d'une agglomération.

- La stratégie de **l'animation culturelle** enfin, est progressivement passée au cours de ces vingt dernières années du statut de simple vecteur d'image à celui de levier économique à part entière. L'exemple lyonnais que nous avons plus particulièrement étudié²⁷ est assez représentatif de cette évolution générale. A la fin des années 1980 et au début des années 1990, la municipalité lyonnaise (à l'époque dirigée par Francisque Collomb, puis par

²⁶ EDURC-EUROCITE, 1999,

²⁷ APPEL A PROPOSITION DE RECHERCHE "POLARISATION SOCIALE DE L'URBAIN ET SERVICES PUBLICS" DU PLAN URBAIN CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE DU MINISTERE DE L'EQUIPEMENT Les services publics culturels au risque de la métropolisation: l'exemple lyonnais. Recherche sur deux ans (2003-2004) direction scientifique P. BOINO

Michel Noir) a tout d'abord commencé par penser la culture comme un vecteur de rayonnement international.

Elle a été envisagée comme un outil de marketing permettant de valoriser l'image et d'améliorer la visibilité de la cité sur l'extérieur. A Lyon comme dans bon nombre d'autres villes, les édiles ont alors considéré qu' « *un festival de renommée internationale, une revue de presse théâtrale flatteuse ont finalement plus d'impact qu'une sempiternelle campagne publicitaire sur le thème de la cité* »²⁸.

Par la suite, un rôle plus important encore a été octroyé à la culture. Elle a pu être envisagée comme un atout majeur dans la course à l'internationalité. Pour Denis Trouxe par exemple, adjoint à la culture de la ville de Lyon lors de la mandature de Raymond Barre, « *dans la compétition que se livrent les grandes cités, la différence se fait aujourd'hui sur le culturel* »²⁹, car sur les questions strictement économiques (offres immobilières et foncières, fiscalités, qualité de la main d'œuvre, ...) la plupart des villes de taille comparable se valent.

Les édiles lyonnais semblent avoir aujourd'hui une conception encore plus forte de la culture. Ils l'envisagent ou plutôt commencent à l'envisager comme un vecteur de développement économique, à même d'entraîner l'essor du tourisme et des loisirs urbains, c'est à dire comme un secteur d'activités métropolitain à part entière.

La diversité des objectifs et des modalités de mises en œuvre des politiques de développement engagées par les collectivités locales est en définitive frappante. Elles portent non seulement sur des aspects économiques (fiscalités, aides, surfaces,...) mais aussi extra-économiques (image de la ville, cadre de vie global). Elles mobilisent également des savoir-faire que les gouvernements urbains ont en partie acquis dans d'autres champs d'action que le strict développement économique local (urbanisme, aménagement, politiques culturelles, ...).

On pourrait considérer ici, ce qui n'est pas faux d'ailleurs, que l'exacerbation de la concurrence a conduit les gouvernements locaux à diversifier progressivement leurs actions afin d'améliorer les atouts de leur territoire. Ils mettent aujourd'hui en avant

²⁸ « L'action culturelle, vitrine de l'action des maires », Le Monde, 21.11.94

trois grandes catégories d'externalités, pour reprendre la typologie proposée par X. Cauquil³⁰ :

- des externalités – substrat : offre de surface d'activité, foncière et immobilière ;
- des externalités – connexion : infrastructures de transport et de communication.
- des externalités – notoriété : marketing urbain, valorisation de l'image ;

Ce dernier type d'externalités peut être considéré comme étant la seule véritable innovation que portent les stratégies actuelles de développement métropolitain. La dynamique concurrentielle a conduit les agglomérations de taille comparable à développer des externalités de substrat et de connexion relativement similaires. La concurrence se porte donc désormais sur de nouvelles dimensions, beaucoup plus qualitatives et même subjectives.

Cette approche diachronique est certainement fondée. Elle a cependant comme limite de gommer quelque peu le changement de paradigme qui s'est opéré au fil du temps et surtout de ne pas attirer l'attention sur les conséquences que cela induit.

La diversification des stratégies de développement des collectivités locales déborde en effet amplement du simple rajout d'un alinéa à la liste des externalités à améliorer. Par delà, l'essor du marketing urbain, aspect certes emblématique mais en cela sans doute un peu occultant, elle a eu un effet transcendant sur l'ensemble des actions menées, car elle procède et implique un renversement du statut même de la ville vis-à-vis des politiques mises en œuvre.

De bénéficiaires des politiques de développement, les agglomérations sont au cours du temps devenues une ressource mobilisée par les gouvernements locaux pour mener leurs stratégies. *«C'est en effet dans la valorisation des ressources locales que se trouve le moyen (...) d'une certaine façon d'agir»*³¹. Compte tenu du peu de levier dont ils disposent, face aux contraintes à la fois externes (évolutions économiques, concurrences

²⁹ Lyon Cité, avril 1999

³⁰ Cauquil X., 2000,

³¹ p. 6 EUROCITES / EDURC, 2000-b

interurbaines) et internes (polarisation sociale, fragmentation territoriale), les gouvernements urbains se sont créés par ce biais une marge de liberté.

Ce n'est toutefois pas la ville dans sa globalité et sa complexité qui est utilisée comme ressource stratégique mais certains de ses aspects seulement³². Ceux-ci procèdent d'un choix sélectif, opéré dans une lecture particulière du monde par lequel le gouvernement local *«nomme, désigne, pointe, ce qui sur son territoire ou en elle-même, doit être interprété par l'entreprise en tant qu'externalité positive»*³³.

Si la chambre de commerce et d'industrie de Montpellier met en avant sur son site Internet le faible coût de la main d'œuvre, du foncier et de l'immobilier dans cette ville comparativement à la moyenne française, certains élus lyonnais considèrent pour leur part que la capitale rhônalpine n'est pas assez chère et que ceci la stigmatise comme n'étant pas encore une véritable métropole.

Si sous les mandatures de Francisque Collomb (1977-1989) et de Michel Noir (1989-1995), le théâtre et la danse contemporaines ont été considérés à Lyon comme un élément central des stratégies de communication et de développement touristique, Raymond Barre (1995-2001) a préféré pour sa part s'appuyer sur le patrimoine historique lyonnais. Le budget de communication de la ville a ainsi été absorbé en large part par la promotion de l'inscription de la ville au patrimoine UNESCO de l'humanité. Dès sa prise de fonction, Gérard Collomb (2001-...) a mis fin à cette campagne de promotion préférant pour sa part promouvoir à nouveau la culture, mais cette fois-ci la danse et l'art contemporains pour ne pas donner une image vieillie, si ce n'est muséifiée de la cité³⁴.

Les ressources territoriales mobilisées sont ainsi sélectionnées par les gouvernements locaux. Elles sont également construites. A Lyon pour poursuivre sur le même exemple, le choix de la culture vivante (opéra, art contemporain, danse, musique) depuis les années 1970, a donné lieu à un important effort d'investissement en matière d'équipements et d'événements de niveau national, voire international : rénovation de l'Opéra national de Lyon par l'architecte Jean Nouvel ; création du Musée d'Art Contemporain ; renforcement de la Maison de la Danse et installation de cette dernière

³² p. 1777, Healy P., 2002,

³³ Cauquil X., 2000,

³⁴ Grand Lyon, 1999,

dans les locaux réhabilités de l'ancien théâtre du 8° ; ouverture d'un lieu dévolu à la création contemporaine (Les Subsistances) ; organisation d'événements à fort rayonnement (la biennale de la Danse et celle de l'Art Contemporain) ; ou encore médiatisation³⁵ d'une manifestation certes séculaire et massive mais à l'origine locale (les Illuminations).

Ce dernier exemple illustre bien enfin, combien la construction de ces ressources territoriales comme source de développement conduit à les exogénéiser. Elles ne sont plus pensées, conçues et organisées à destination des populations locales mais aussi, et non pas seulement, à destination des entreprises et des groupes sociaux exogènes que l'on souhaite toucher. Le patrimoine urbain que l'on réhabilite n'est pas destiné de la sorte à être seulement vécu par ses habitants, mais aussi visité par des touristes. Les actions culturelles de même, ne visent pas uniquement à démocratiser la culture ou à stimuler la création, mais également à faire connaître internationalement la ville. L'horizon de la promotion des grandes activités culturelles pointé par les élus lyonnais est ainsi essentiellement planétaire, bien que les techniciens et professionnels du tourisme tentent de leur rappeler que le gros des flux touristiques, ceux qui remplissent effectivement les hôtels et restaurants, qui rentabilisent les investissements publics sont plus prosaïquement régionaux en matière de tourisme d'agrément, nationaux pour le tourisme d'affaire.

Choisies, construites et exogénéisées, ces ressources territoriales mobilisées par les gouvernements locaux dans leur stratégie de développement international ne peuvent de fait être confondues ni avec la notion de territoire et ni avec celle de ressources territoriales mobilisées par les entreprises. L'articulation de ces trois termes n'est en fait pas toujours évidente.

Alors que parler de territoire renvoie à un système socio-spatial diversifié tant par les groupes sociaux qui le composent que par ses activités, un espace tout à la fois vécu et représenté, géographiquement localisé et historiquement situé, les ressources territoriales mobilisées et construites par les gouvernements urbains n'en sont qu'un aspect au mieux ré-interprété, parfois même artificiellement créé, à l'instar de ces remparts médiévaux pastiches construits dans certaines villes de la péninsule italienne. Leurs propriétés respectives sont fondamentalement différentes. Si l'on considère avec

³⁵ Une pleine page de publicité dans *Télérama* de la semaine du 8 décembre 2001

A.L. Saives³⁶ que la richesse d'un territoire procède de sa valeur, sa rareté, sa longévité, son appropriation, sa non-imitabilité et sa non-substituabilité, on doit alors concéder que les ressources territoriales utilisées par les gouvernements urbains ont bien peu de ces qualités ou plus précisément, ne les ont pas nécessairement en tant que telles.

Question non-imitabilité et non-substituabilité, la plupart des villes font la promotion des mêmes qualités : culture, patrimoine urbain, berges et autres quais, jusqu'aux illuminations que l'on retrouve de Lyon à Lisbonne.

Sur celui de son appropriation, il peut y avoir tension entre la réalité nécessairement plurielle de la ville et les aspects promus, inévitablement restreints, par les gouvernements locaux. Ces derniers doivent consentir un effort plus ou moins important, mais néanmoins visible pour faire adhérer leur propre population aux aspects de la ville qu'ils entendent promouvoir. Les choix réalisés peuvent en effet créer des frustrations parmi les populations, les activités et les territoires intra-urbains non choisis. A l'inverse cela peut également développer les récriminations de ceux qui vivent dans les territoires soumis à valorisation. L'articulation entre ville à vivre et ville à voir est tout aussi problématique, que celle entre espaces urbains valorisés et territoires non valorisés. Les gouvernements locaux ont à gérer dans le même temps ces deux types de tension.

Les ressources territoriales mobilisées par les collectivités locales sont de même difficilement assimilables, du moins totalement à celles qu'utilisent effectivement les firmes. Les efforts en matière de connexion au système de transport, de création d'offres foncières et immobilières adaptées, d'étoffement de l'offre hôtelière, d'amélioration des qualifications, d'étoffement de la recherche publique ou encore d'animation du tissu économique local correspondent directement aux attentes des firmes. Les investissements consentis en matière d'animation culturelle et d'embellissement de la ville renvoient pour leur part davantage à une double stratégie de marketing urbain et de captation de revenus mobiles (actifs et tourisme), qui peuvent sans doute aussi intéresser les entreprises mais aussi parfois rentrer en contradiction avec leurs besoins, notamment lorsque certaines activités présentes dans la ville sont considérées par les édiles comme nuisant à l'image de la cité.

³⁶ Saives A.L., 2000,

Le cas des activités chimiques au sud de l'agglomération lyonnaise constitue en la matière un exemple particulièrement édifiant. Ce complexe pétrochimique est à l'occasion décrié comme pénalisant l'image de la cité en tant que ville de haute technologie ainsi que l'activité touristique. Il participe pourtant de la compétitivité de cette agglomération en matière de biotechnologie, secteur pour le moins visé par les stratégies de développement lyonnaises. La compétitivité de la ville en ce domaine ne procède pas du simple fait que sa municipalité annonce qu'elle privilégie ce secteur. Presque toutes les villes européennes se positionnent de même. Elle ne provient pas non plus de son extraordinaire connexion au système de transport mondial. Via son aéroport, l'agglomération lyonnaise n'est connectée en l'état qu'en deuxième rang. Il ne résulte pas non plus uniquement de la qualité du marché de l'emploi local ou encore de la présence dans cette ville d'un certain nombre de centres de recherche qui intéressent les biotechnologies (ENS Science, Université Lyon 1, laboratoires privés).

Tous ces facteurs participent certainement de la place qu'occupe Lyon en matière de biotechnologie, mais conjointement avec l'existence du couloir de la chimie. La co-présence de firmes de biotechnologie, de pétrochimie, de chimie lourde, de chimie fine, de centres de recherche compétents et d'un marché de l'emploi diversifié et adapté à l'ensemble de ces activités ainsi que de la densité des liens existant entre ces différents éléments forme en effet cluster. C'est bien ce cluster qui différencie Lyon de la plupart des autres villes européennes, qui n'ont à proposer aux firmes de biotechnologie que leur ambition à les accueillir.

Conclusion

Tourisme et métropolisation, politiques touristiques et stratégies de développement métropolitain sont en définitif étroitement intriqués. Les premières permettent l'essor d'un nouveau secteur d'activité dans la ville, qui compense non pas totalement mais partiellement l'élitisation des structures d'emploi que génère le développement des hautes technologies. Par l'embellissement et l'animation de la ville qu'il induit, il contribue aussi à l'amélioration de son image et plus matériellement à polariser des fonds privés et publics, endogènes et exogènes sur les infrastructures de communication, les équipements et autres grands projets tout en permettant une amélioration de la rentabilisation de ces biens collectifs locaux par l'augmentation des fréquentations que cela permet. Les politiques touristiques permettent en définitive aux

gouvernements urbains d'agir sur l'attractivité de leur ville, tant au plan symbolique que matériel, et en d'autres termes de conduire une politique de développement métropolitain malgré le fait qu'il ne dispose pas des leviers centraux du développement économique.

Bibliographie sommaire

- Bonneville M., Buisson M.A., Commerçon N., Rousier N., 1992, *Villes européennes et internationalisation*, Programme Rhône-Alpes – Recherches en Sciences humaines, Villeurbanne, 213 p
- Bouinot J.(dir), 1987, *L'action économique des grandes villes en France et à l'étranger*, Actes du colloque international d'Orléans, 11 et 12 décembre 1985, Paris, Economica
- Cauquil X., 2000, *La ville et l'entreprise aujourd'hui en Europe. Typologie des initiatives locales de développement économique*, Paris, L'Harmattan, 350 p.
- Commission Communautaire Commune de la Région Bruxelles-Capitale, 1998, *L'état de la pauvreté dans la région Bruxelles Capitale*, Bruxelles, COCOM
- Demazière Ch., 1996, *Du local au global, Initiatives locales pour le développement économique en Europe et en Amérique*, Paris, Géographie en liberté, L'Harmattan ;
- Demazière Ch., 2002, « L'action économique locale et l'environnement. Les Collectivités locales prennent-elles en compte les contraintes et opportunités qu'offrent les ressources naturelles pour l'économie d'un territoire ? », in *Développement durable et territoire*
- EDURC – EUROCIDTES, 2000-a, *Planification stratégique à Birmingham*, Birmingham, 32 p.
- EDURC-EUROCIDTES, 1999, *La planification stratégique à Barcelone*, Barcelone, non paginé
- EUROCIDTES / EDURC, 2000-b, *Stratégies de développement des métropoles européennes*, Rapport final, Lyon, Grand Lyon, 30 p
- Grand Lyon, 1999, *Lyon Confluences n°56*, Novembre 1999, Patrimoine de l'UNESCO et après ?
- Harvey D., 1989, *The condition of Postmodernity*, Oxford, Blackwell
- Healy P., 2002, « On Creating the "City" as a Collective Resource », pp. 1777-1792, in *Urban Studies* vol 39, n°10
- Jouve B. et Lefèvre Ch., 1999, *Villes, métropoles, les nouveaux territoires du politique*, Paris, Editions Economica, collection Villes, 305 p.

- Le Galès P., 2003, *Le retour des villes européennes*, Paris, Presses de Sciences Po, 454 p.
- Le Monde, 21.11.94, « L'action culturelle, vitrine de l'action des maires »,
- Léo P.Y., Philippe J., 1993, « La dynamique mercapolitaine : une stratégie de développement pour les métropoles régionales », pp. 123-139 in *RERU n°1* Lyon Cité, avril 1999,
- May N., 1986, « Constitution d'un regard : fordisme et localisme », pp. 5-12 in *Annales de la recherche urbaine n°29*.
- Newman P. et Thornley A., 1996, *Urban Planning in Europe, International Competitions, National Systems*, Londres, Routledge
- Noisette P., 1990, « Les effets des stratégies de développement des villes sur les concurrences et les représentations professionnelles », pp. 219-232 in *Dossiers des séminaires T.T.S. n°11-12 Villes réfléchies : histoire et actualité des cultures professionnelles dans l'urbanisme ;*
- Novarina G., Martin S., 1990, « Les professionnels de l'urbanisme et de l'action économique dans l'administration municipale » pp. 195-210 in *Dossiers des séminaires T.T.S. n°11-12 Villes réfléchies : histoire et actualité des cultures professionnelles dans l'urbanisme,*
- Planque B., 1983, « Fos dix ans après », in *RERU n°2*
- Planque B., 1994, « Éléments pour une analyse économique des grandes métropoles », in pp. 2-5, *Développement et régions n°9*
- Saives A.L., 2000, *Territoire et compétitivité de l'entreprise. Une analyse contingente des processus de construction de la compétitivité à base territoriale : le cas de la territorialisation des industries agro-alimentaires en Pays de Loire*, Thèse de doctorat es Sciences de gestion, Université de Nantes, 429 p
- Saxenian A.L., 2000, « Les limites de l'autarcie : Silicon Valley et route 128 » pp. 121-147 in Benko G. et Lipietz A., 2000,
- Storper M., 2000, *The New Economic Context for Regional Development Policy*, UCLA, UMLV
- Torre A., 2000, « La difficile transformation des coordinations tacites en systèmes de règles formelles : l'exemple des réseaux de développement technologiques » in *European Summer School On Industrial Dynamics*, Cargese, septembre 2000
- Veltz P., 2002-a, *Des lieux et des liens*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube
- Vetz P., 2002-b, « Le développement local face à la mondialisation », Communication aux *troisièmes entretiens de la Caisse des Dépôts et Consignations* « Comment améliorer la performance économique des territoires », Paris, 3 octobre 2002